

one that transcended the bounds not only of New England but of America itself, to fit in to so neat an interpretation as the one offered here. Marris' theory as used by Stannard and quoted by him addresses itself explicitly to political revolution. In any case, one might question whether it is the traditional Puritan society that falls apart during the Great Awakening or whether that society has not already declined far beyond recognition by the 1730s. To raise such questions, however, is really to comment upon the strengths rather than the weaknesses of the book. For in *The Puritan Way of Death*, Stannard has raised many fundamental issues in the history of Colonial American society and proposed various challenging and promising pathways by which to seek solutions, pathways no one work can be expected to fully explore. This is an excellent work that all historians of colonial America can read with profit and with pleasure.

Peter J. KING,
Carleton University.

* * *

DENIS MONIÈRE. — *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal, Les Éditions Québec-Amérique, 1977. 381 p.

Il est maintenant de bon ton parmi les intellectuels nationalistes d'afficher dans leurs travaux une rhétorique marxiste. Appliquée à l'analyse du passé québécois, cette démarche n'a le plus souvent d'autre résultat que d'aboutir, sans pourtant en améliorer la substance, à moderniser superficiellement les thèses des historiens néo-nationalistes. Le livre de D. Monière sur les idéologies au Québec est en majeure partie le produit de cette approche ambiguë des rapports entre le national et le social.

L'auteur introduit d'abord son sujet par un exposé sur la nature des idéologies selon Marx, Engels et Mao; mais, comme Marx s'est assez peu préoccupé de la dimension nationale, il fait appel à des éléments théoriques puisés chez les idéologues de la décolonisation. Puisque ce modèle n'a jamais été vérifié à propos du Québec et que sa vertu explicative a été sérieusement mise en doute (S. Amin lui-même laisse entendre que sa *théorie du développement inégal* ne vaut pas pour le Canada¹), il est bien évident que l'auteur, sous prétexte de ne faire qu'œuvre de synthèse, ne peut, comme il se le permet allègrement, escamoter l'étape de la recherche originale et celle de la vérification de son modèle. En effet Monière, rejetant chez les auteurs qu'il exploite tout ce qui contredit sa thèse, s'est contenté de tirer des travaux des historiens les seuls faits et interprétations qui paraissent justifier ses conclusions. D'ailleurs ce procédé est employé avec un allant qui exclut tout sens critique. Quelques exemples suffiront à illustrer ce problème. À la page 131, citant L. Groulx, après avoir mis le lecteur en garde contre les historiens « plus catholiques que rationnels » (p. 38), Monière écrit: « Ainsi, aux élections de 1834, le parti patriote obtient 483,639 votes et ses adversaires seulement 28,278 ». La somme de ces deux chiffres est 511,917 et elle égale exactement le chiffre de la population totale (hommes, femmes et enfants) du Bas-Canada selon le recensement de 1831. Tout historien bien informé sait qu'à cette date le nombre des électeurs ne dépasse pas les 60,000 et que le maximum des votes (deux par électeur le plus souvent) se situe autour de 110 000. Ailleurs, à la page 80, Monière

¹ F. OUELLET, compte rendu du livre de N. Séguin, dans *Histoire sociale*, 1977, p. 439-447.

affirme sans s'inquiéter qu'environ 1200 marchands « des plus fortunés » quittent la colonie en 1760. Sur ce point, il renchérit sur Michel Brunet, son informateur. Pourtant 45 ans plus tard, alors que la population aura triplé, le groupe des marchands (gros, moyens et petits) comprendra peut-être 1200 individus. Ces faits et bien d'autres prouvent que l'auteur n'a pas la culture historique suffisante pour choisir en connaissance de cause.

Le modèle utilisé par D. Monière et manié d'une façon dogmatique est d'abord d'inspiration marxiste. Aussi serait-il normal, même si l'auteur avait travaillé d'une façon scientifique, de déceler chez lui au moins une légère tendance à exagérer le poids des facteurs d'exploitation interne: l'institution seigneuriale, la dîme et les autres prélèvements faits par l'Église sur la population. Mais D. Monière est avant tout un nationaliste qui veut démontrer qu'en fin de compte c'est l'Anglais qui est le grand responsable du problème canadien-français d'aujourd'hui. Sur la question seigneuriale, il reprend la thèse des anciens défenseurs du régime, celle qui a inspiré jusqu'à aujourd'hui la plupart des historiens nationalistes conservateurs: la thèse de l'épuration des institutions féodales au moment de leur implantation au Canada. Il s'agit dans un premier temps d'insister au maximum sur le caractère féodal de la société française des XVII^e et XVIII^e siècles. Sur ce point, Monière y va avec une ardeur qui fait honte aux marxistes les plus dogmatiques: « Le XVII^e siècle est une période de crises occasionnées par les contradictions entre le mode de production féodaliste et le développement du capitalisme... Une classe capitaliste s'est formée... Cette nouvelle classe est en conflit avec les corporations de métier et l'institution sociale du servage qui entravent son expansion Elle fait donc alliance avec la monarchie qui mettra ordre à l'anarchie et au morcellement de la féodalité, créant ainsi les conditions pour la généralisation de l'échange marchand » (p. 39). Aucun historien marxiste sérieux ne raconterait une telle histoire². Afin de bien marquer, tout comme les historiens traditionnels « plus catholiques que rationnels... qui ont tendance à idéaliser le passé français » (p. 38), le contraste entre l'ancienne France et la Nouvelle, il s'agit pour l'auteur dans un second temps d'affirmer avec conviction que « le régime seigneurial canadien n'est qu'une pellicule féodaliste » (p. 61). D. Monière pratique la même opération idéalisante à propos de l'Église d'État et de la religion établie: « Leur catholicisme n'est qu'un glacis superficiel qui n'a pas encore de dimension politique et sociale » (p. 109). Son parti-pris de glorification de la société originelle touche même le régime de la monarchie absolue: « absolutisme plus formel que réel » (p. 75), ce qui l'entraîne à prendre en charge les légendes concernant l'officier de milice, instrument du pouvoir populaire (p. 62s.). Après avoir donné au lecteur quelque idée de l'ampleur des soulèvements populaires en France (p. 39), Monière, parce que l'habitant de la Nouvelle-France ne pratique pas tout à fait l'obéissance absolue face à l'autorité absolue, sert au lecteur la légende de l'habitant indépendant. On peut se demander si la rhétorique marxiste sert ici d'autres fins que celles de faire digérer les vues les plus anciennes et les plus conservatrices.

D. Monière va quand même au delà de ce que recèle l'histoire du *Canada français* de Groulx et la *Civilisation de la Nouvelle-France* de G. Frégault, puisque tout son discours vise finalement à affirmer à la suite de M. Brunet l'existence d'une société bourgeoise en Nouvelle-France: « On peut donc dire que dans l'articulation des modes de production, le féodalisme n'est que symbolique, le capitalisme a un rôle prédominant et donne un sens à l'existence de la colonie » (p. 64). Voilà niée à toute fin pratique l'existence d'une noblesse en Nouvelle-France: « Les seigneurs du Canada ne sont pas pour la plupart d'origine noble et

² M. DOBB et P.-M. SWEETZ, *Du féodalisme au capitalisme: problèmes de la transition*, 2 vol., FM/Petite collection Maspere, Paris, 1977.

leur statut socio-économique n'est pas lié à leur titre de noblesse. Les seigneuries étaient concédées à une bourgeoisie en formation» (p. 61). Pourtant ce jugement ne cadre pas avec la réalité: de 1670 à 1760, plus de 280 seigneuries sont concédées: entre 66 et 70% d'entre elles sont accordées à des nobles et seulement de 25 à 30% à des bourgeois. En 1760, 54% de la superficie du sol seigneurial appartient à des nobles, 24% au clergé et 21% à des bourgeois³.

Bien loin de se dissoudre (dans la mesure où il est encore présent dans la société française du temps), le caractère féodal de la société d'ancien régime implantée en Nouvelle-France acquiert à bien des égards une nouvelle force. La nécessité de défendre le territoire est un facteur qui confère au fait militaire un rôle déterminant dans l'organisation sociale et dans l'aménagement des pouvoirs. La noblesse brille par sa fonction militaire, possède le pouvoir politique, domine la propriété seigneuriale et exerce de multiples façons une tutelle sur la bourgeoisie à titre de commandants des postes et de détenteurs de congés de traite: vers 1749, 27% d'entre eux vont à des nobles et, après 1756, 46% leur sont attribués⁴. Ces bourgeois de la Nouvelle-France sont fascinés par la noblesse et ils ne voient rien de mieux que de pouvoir un jour prendre place dans ses rangs. Comment un groupe social dont l'objectif est de se fondre dans une autre entité sociale et d'envoyer ses fils faire une carrière militaire, peut-il être qualifié de bourgeoisie en formation?

D. Monière introduit un autre élément d'explication qu'il nomme le MPPP (mode de production du petit propriétaire) et il le définit ainsi: «absence de servage, non-séparation entre le travailleur et ses moyens de production, indépendance de l'habitant par rapport au seigneur, non-spécialisation des tâches et caractère secondaire de la production pour le marché» (p. 63). Selon cette définition qui prétend aussi au règne de l'égalité parmi les paysans, le paysan serait un petit propriétaire qui ne serait pas forcé de vendre sa force de travail pour vivre (p. 60). Cette image de l'habitant confiné dans sa campagne se défend mal. Car les activités économiques qui, en Nouvelle-France, s'inscrivent dans la longue durée ont ceci de commun qu'elle n'exigent qu'un minimum de main-d'œuvre spécialisée ou permanente et font surtout appel à des travailleurs saisonniers d'abord recrutés dans les campagnes. En partant de l'idée qu'un engagé pouvait participer à la traite tous les 2.5 ans, nous avons tenté une évaluation du réservoir de main-d'œuvre saisonnière nécessaire au fonctionnement du commerce des pelleteries⁵.

Les engagés pour la traite dans la population (%)

(le chiffre souligné est une évaluation)

	1721	1784	accroissement
1. pelleteries exportées (N° de peaux)	<u>200,000</u>	526,298	163%
2. engagés (nombre)	<u>1,166</u>	3,069	
3. réservoir d'engagés pour la traite	<u>2,915</u>	<u>7,672</u>	
4. population totale	25,576	113,012	341%
5. maximum possible d'engagés	<u>5,115</u>	<u>22,602</u>	
6. % de 3 sur 5	<u>56%</u>	<u>33%</u>	

³ F. OUELLET, «Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du St-Laurent (1663-1840)», dans *Les Mélanges Trudel*, p. 184-213.

⁴ F. OUELLET, «Dualité économique et changement technologique dans la vallée du St-Laurent (1760-1790)», *Histoire sociale*, 1976, p. 256-296.

⁵ F. OUELLET, *ibid.*, p. 269-276.

Il est évident que le paysan ou ses fils participent à la traite, à la pêche ou à la coupe du bois sur une base saisonnière, vendent leur force de travail non pour leur plaisir mais pour vivre. Ils sont donc en même temps des salariés et des censitaires. À propos de ces derniers, D. Monière déclare (p. 50, 60s.), puisque à ses yeux le régime seigneurial canadien n'est qu'une poussière féodale comparé à la seigneurie française appuyée, dit-il, sur le *servage*, que le paysan d'ici est pleinement propriétaire de ses moyens de production. Il est évident que l'auteur connaît mal les deux termes de sa comparaison. Le droit de propriété du censitaire est tout aussi limité ici qu'en France: en gros, il est soumis aux mêmes droits seigneuriaux à caractère perpétuel, il n'a pas le droit de construire de moulins, d'exploiter le bois marchand sans la permission du seigneur et d'aliéner son bien comme il l'entend. Même si l'auteur voit dans le MPPP les germes de la médiocrité (il est d'ailleurs important pour sa démonstration des conséquences de la conquête qu'il en soit ainsi), ce concept est capital pour l'auteur puisqu'il lui permet de raconter que le rôle de la conquête « a été de généraliser le MPPP et d'établir sa dominance à la base de la structure sociale canadienne-française » (p. 54s.). C'est une autre façon de mettre en valeur la thèse ancienne qui voit dans la conquête la source de la ruralisation de la société canadienne-française. Nous savons maintenant que le processus de ruralisation amorcé dès le début du XVIII^e siècle est lié (1) à l'abondance des terres, (2) au fait que la population croît plus rapidement que le volume des exportations de pelleteries, (3) au fait que le commerce des pelleteries, principal facteur d'urbanisation, puise le plus gros de sa main-d'œuvre saisonnière et permanente dans les campagnes. Tout ceci n'a rien à voir avec la conquête. Ajoutons cependant qu'après 1760 la commercialisation accrue de l'agriculture incite davantage les gens à prendre des terres.

Cette idéalisation de la Nouvelle-France dans le sens de la tradition historiographique la plus ancienne et la plus conservatrice vise à marquer au plan de la rhétorique comme à celui de l'interprétation de façon plus intense le contraste entre un colonialisme français plutôt inoffensif et le colonialisme britannique. Reprenant à son compte la thèse de F.-X. Garneau sur l'exode des classes dirigeantes, il se tient cependant tout près de Michel Brunet quant aux conséquences du changement de régime: décapitation de la bourgeoisie, ruralisation, collaboration des nobles et des clercs avec l'occupant, éclosion d'une pensée aberrante et aliénation. Naturellement, sur la question de la décapitation comme sur les autres, D. Monière n'aligne pas plus de preuves que M. Brunet: à cet égard, il est presque muet. Il parle en fait d'une bourgeoisie montante presque subitement brisée dans ses effectifs, coupée de ses sources de crédit, de capitaux et de ses relations. Pourtant, bien que le gouvernement colonial anglais impose le versement d'une caution égale au double de la valeur des marchandises engagées dans chaque expédition de traite, le nombre des commerçants de pelleteries francophones passe de 275 pour la période 1746 à 1760 à 406 pour la période 1760 à 1774. Fait non moins significatif, le niveau de leurs investissements égale pour le moins pendant cette période celui des 242 investisseurs anglophones et juifs⁶. Si les francophones avaient eu les problèmes de capitaux, de crédit et de relations qu'on leur attribue, ils auraient décliné quant à leurs effectifs et à leurs mises de fonds. Dans ces conditions, leur distancement ultérieur par les anglophones est d'abord attribuable à leur structure sociale plutôt qu'à des facteurs externes. La thèse de l'élévation (sur les ruines de la bourgeoisie) par le conquérant de la noblesse au rang de classe dirigeante de la société conquise ne cadre pas davantage avec les faits⁷.

⁶ F. OUELLET, *ibid.*, p. 263.

⁷ F. OUELLET, « Propriété seigneuriale et groupes sociaux... », *Mélanges Trudel*, p. 185-200.

Lorsque D. Monière valorise le concept de MPPP, en dégage le potentiel de médiocrité et affirme l'universalisation de ce type social au lendemain de 1760, on s'attendrait à ce qu'il suive la pensée de Marx relative à la signification de ce genre de mutation. En effet Marx a des pages percutantes sur le *paysan parcellaire* issu de la révolution française, son état d'isolement, sa mentalité conservatrice et réactionnaire: la « parcelle, le paysan et sa famille; à côté, une autre parcelle, un autre paysan et une autre famille. Un certain nombre de ces familles forment un village et un certain nombre de villages un département. Ainsi, la grande masse de la nation française est constituée par une simple addition de grandeurs de même nom, à peu près de la même façon qu'un sac rempli de pommes de terre forme un sac de pommes de terre⁸... ». On s'attendrait d'autant plus à ce que l'auteur mette en relief l'attitude de ce paysan accroché à sa parcelle et obnubilé par l'illusion de la propriété, qu'il tire en plus son modèle des idéologues qui ont décrit les réactions psychologiques du colonisé. Au contraire le paysan parcellaire de Monière reste étonnamment sain, serein et même mesuré dans ses gestes contestataires. Jusqu'à la fin du siècle, il pratique selon l'auteur la résistance passive à l'égard du conquérant et parfois manifeste son opposition ouverte à l'endroit des seigneurs et des clercs. Ce genre de comportement se perpétue par la suite mais il est facilité, dit-on, par la prolétarianisation partielle de l'habitant déclenchée par l'expansion de l'économie forestière et il est stimulé par le leadership de la *petite bourgeoisie canadienne-française*. Fait non moins surprenant, pendant toute cette période, le sentiment religieux de cette paysannerie parcellaire reste ce qu'il était à la fin du régime français: *un glacis sans dimension socio-politique*⁹, comme si le paysan était demeuré pendant près d'un siècle imperméable à la brisure de 1760. Tout cela pour signaler le fait que Monière utilise ses sources d'inspiration marxistes de la même façon qu'il puise ses informations chez les historiens.

L'analyse de Monière atteint une sorte de climax lorsqu'il traite de la petite bourgeoisie canadienne-française qui fera le *parti patriote* et sera mêlée aux insurrections de 1837-38. Cette classe sociale dont la rhétorique libérale et démocratique masque mal le nationalisme conservateur voué à la défense du régime seigneurial, du statut du clergé, de la *Coutume de Paris* et hostile aux canaux, aux banques, aux bureaux d'enregistrement et au commerce du bois, est déclarée progressiste. C'est elle qui, pour protéger ses intérêts, fut la première à nier le caractère féodal de la seigneurie canadienne comparée à la seigneurie française et à proclamer les vertus égalitaristes des institutions d'ancien régime. Naturellement, l'auteur accorde tous les honneurs au représentant le plus ambigu de cette classe sociale: Papineau, propriétaire d'une seigneurie de 170,000 arpents, définissait le seigneur comme le gardien de l'égalité parmi les paysans parcellaires et avait pourtant confié l'exploitation de ses moulins et de ses forêts à des marchands anglophones. Monière lui attribue faussement une politique de développement de la petite industrie. La vérité, c'est qu'à deux reprises, pour des raisons purement politiques: pour nuire au gouvernement et aux marchands anglophones, Papineau recommande de créer de petites industries. Cela n'a rien à voir avec une politique de stimulation industrielle.

Toute cette représentation vise à mettre en lumière ce que M. Séguin et Michel Brunet nomment la seconde conquête: l'Union de 1840. L'échec des insurrections et la répression constituent selon l'auteur la rampe de lancement de la

⁸ Karl MARX, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, les éditions sociales, p. 126-135.

⁹ Cette thèse concernant le caractère superficiel du pouvoir clérical avant 1840 est insoutenable. L'article de M.-A. CLICHE, « Les attitudes devant la mort... », dans le dernier RHAF lui apporte un autre démenti.

cléricalisation de la société, de l'épanouissement de l'agriculturisme, du messianisme et de l'anti-étatisme. Nous n'avons pas l'intention de suivre l'auteur sur les sentiers qui mènent de la transformation de la société canadienne-française « en société traditionnelle » (p. 169) vers 1840, de sa traversée de l'industrialisation jusqu'à la révolution tranquille et à nos jours. Nous en avons assez dit pour montrer que la rhétorique n'appartient pas nécessairement au discours. Même si, à l'occasion et plus souvent lorsqu'il traite des périodes plus contemporaines, l'auteur a des accents plus justes, il ne dépasse presque jamais le niveau de l'idéologie ambiguë qui a inspiré son livre. C'est à propos d'entreprises de ce genre que G. Haupt écrit: « Ce discours historique ne représente aucun intérêt théorique et ne remplit pas non plus une fonction militante. Car ce type d'histoire transmet des images jaunies et occulte les vrais problèmes »¹⁰. Ceux qui s'intéressent à la difficulté des engagements présents devraient lire à propos du *parti québécois* la conclusion et l'appendice.

Fernand OUELLET,
Université d'Ottawa.

* * *

ELAINE ALLAN MITCHELL. — *Fort Timiskaming and the Fur Trade*. Toronto and Buffalo: University of Toronto Press, 1977. Pp. xxiv, 308.

Elaine Allan Mitchell has already done considerable service to fur trade history. In this book she does even more; she fills a gap in existing fur trade literature. By concentrating upon the Timiskaming District, an extensive area encompassing parts of Ontario and Quebec and stretching from Hudson Bay to the St. Lawrence, and reconstructing its long trade history, between the early 17th century and 1902, she has illuminated a corner of fur trade history virtually unknown — neglected by previous trade historians whose attention followed the great trader-explorers into the more immediately exciting and romantic northwest.

Her work begins with an outline of French exploitation of the area, underway before de Troyes, expedition in 1686, and proceeds thereafter with a careful restoration of the competition between the Bay-side traders and Montreal fur interests which characterized the trade in Canada until the union of the Hudson's Bay Company and the North West Company in 1821. This section of the book only establishes the marked similarity with the course of the trade in the northwest — the same post and counter post chess match was conducted on Lakes Timiskaming and Abitibi as took place along the Saskatchewan. Perhaps the only variation on that common theme was that in the east cordiality rather than hostility was the tone of competition — a phenomenon marvellously illustrated by Mrs. Mitchell's description of rival traders sharing a winter picnic of partridges and bacon.

It is within this context of competition however, that Mrs. Mitchell most impressively displays her firm grasp of the intricacies of fur trading gained from many years, devotion to the subject. She demonstrates, for example, more clearly than others have, how the wilderness skills of Canadian employees in the field enabled the Montreal merchants to hold their own for a time against the

¹⁰ Georges HAUPT, « Pourquoi l'histoire du mouvement ouvrier? » *Europa*, 1978, p. 104s.